

ASSURANCE Carte neige 2024 – 2025.

Présentation de la nouvelle assurance « Carte neige » de la FFS Fédération Nationale de Ski, à compter de la saison 2024 -2025.

RÉFORME DES GARANTIES D'ASSURANCES

➤ Saison 2024/2025

Qu'est ce qui change ?

* AVANT (jusqu'à la saison 2023-2024)

TYPE LICENCE	RC uniquement (sans garanties IA)	PRIMO	MEDIUM	FOND MEDIUM	OPTIMUM
COMPÉTITEUR	X				X
DIRIGEANT	X	X	X		X
LOISIR	X	X	X	X	
FAMILLE			X		

* DÉSORMAIS (à partir de la saison 2024-2025)

TYPE LICENCE	RC uniquement (sans garanties IA)	PRIMO	MEDIUM	FOND MEDIUM	OPTIMUM
COMPÉTITEUR	X	X	X	X	X
DIRIGEANT	X	X	X		X
LOISIR	X	X	X		X
FAMILLE	X	X	X		X

Tous les membres d'une licence famille doivent choisir la même option d'assurance ou renoncer aux garanties d'assurances



RÉFORME DES GARANTIES D'ASSURANCES

» Saison 2024/2025

L'option PRIMO >> un niveau de protection minimum



* Ce qu'il y a dans la PRIMO :

- » **Frais de secours** – transport sanitaire (ex : prise en charge des frais de barquette ou de recherche en montagne, sans avance de frais)
- Forfait remontées mécaniques niveau 1 (200 €)
- » Responsabilité civile / Défense recours

* Ce qu'il n'y a pas dans la PRIMO :

- **Pas de prise en charge des frais médicaux** (ex : fractures, dents cassées...)
- » **Pas d'assistance-rapatriement** (retour au domicile, chauffeur de remplacement, rapatriement depuis l'étranger, présence hospitalisation...)
- **Pas de garanties IA** (décès, invalidité)
- » Pas de remboursement des cours de ski, de remboursement des skis de compétition loués, d'indemnités coma, de soutien psychologique en cas d'accident, d'agression physique ou sexuelle



RÉFORME DES GARANTIES D'ASSURANCES

» Saison 2024/2025

L'option MEDIUM >> un niveau de protection intermédiaire



* Ce qu'il y a dans la MEDIUM :

- Tout ce qu'il y a dans la PRIMO : RC/défense recours, frais de secours...
- Prise en charge des **frais médicaux niveau 1** (ex : en cas de fracture ou de dents cassées) : après sécu/mutuelle, 100 % du tarif de la convention de la sécurité sociale, 20 000 € à l'étranger
- Garanties IA niveau 1 : décès 5 000 €, invalidité max 7 500 €
- **Assistance-rapatriement** (rapatriement de l'étranger, retour au domicile, chauffeur de remplacement, présence hospitalisation...)
- Forfait remontées mécaniques niveau 2 : 500 €
- Remboursement des cours de ski, indemnités coma, soutien psychologique

* Ce qu'il n'y a pas dans la MEDIUM :

- Pas de remboursement des skis de compétition loués
- Pas de plafonds d'indemnisation renforcés (proposés dans l'option optimum)

RÉFORME DES GARANTIES D'ASSURANCES

Recommandé
par la FFS

↳ Saison 2024/2025

L'option **OPTIMUM** >> un niveau de protection renforcée



* Ce qu'il y a dans l'OPTIMUM:

- ↳ Tout ce qu'il y a dans la MEDIUM
- Prise en charge des **frais médicaux niveau 2** (ex : prise en charge des frais médicaux y compris engagés à l'étranger et souvent très élevés) : après sécu et mutuelle, 150 % du tarif de la convention de la sécurité sociale, 100 000 € à l'étranger
- ↳ **Garanties IA niveau 2** : décès 15 000 €, invalidité max 40 000 €
- Forfait remontées mécaniques niveau 3 (3 000 €)
- ↳ Remboursement des skis de compétition loués



RÉFORME DES GARANTIES D'ASSURANCES

» Saison 2024/2025

Synthèse des garanties/options d'assurances IA

OPTIONS/GARANTIES LICENCE 2024-2025	PRIMO	MEDIUM	OPTIMUM	PLAFOND/FRANCHISE
Franchise/sinistre :		50€ :	50€ :	Franchise unique par dossier (hors secours ambulance et assistance) :
Responsabilité civile :	X	X	X	12 000 000 € par sinistre :
Defense recours :	X	X	X	100 000 € par sinistre (seuil intervention 350 €) :
Assistance juridique pour les victimes de violence sexuelle, physiques ou psychologiques :	X	X	X	5000€ > frais et honoraires des avocats et experts de votre choix pour vous assister juridiquement > frais de procédure, les dépens sauf si vous succomez à l'action et que vous devez les rembourser à la partie adverse :
Frais de secours : transport sanitaire en France :	X	X	X	Frais réels :
Frais de secours : transport sanitaire hors de France :	X	X	X	Limité à 17 500 € :
Forfait remontées mécaniques ou accès aux pistes :	200€ :	500€ :	9 000€ :	De 200 € à 3000€ > forfait + de 2 jours consécutifs non utilisés :
Cours de ski ESF :		X	X	Frais réels 8 jours max :
Skis de compétition loués :			X	Prorata temporis des frais de location de plus de 2 jours :
Frais médicaux France :		100%	150%	Après intervention sécurité sociale et mutuelle. De 100 % à 150 % du tarif de convention de Sécurité Sociale max 18 mois :
Frais médicaux hors de France :		20 000€ :	100 000€ :	Après intervention sécurité sociale et mutuelle, max 18 mois :
Frais médicaux pour les licenciés non affiliés à la SS Française monde entier :		1 000€ :	1 000€ :	
Indemnités coma :		X	X	Indemnités de 2 % du capital décès/semaine de coma dans la limite de 50 semaines :
Capital décès :		5 000€ :	15 000€ :	
Capital invalidité :		max 7 500€ :	max 40 000 € :	En fonction du taux d'invalidité. Franchise 10 % :
Majoration de capital Décès/Invalidité :		X	X	En cas de décès, le capital est majoré de 15 % du capital décès sans pouvoir être < à 7 500 €/enfant de - de 25 ans. En cas de décès ou d'invalidité permanente totale ou partielle, le capital est majoré de 50 % si le décès ou l'invalidité est consécutif à un attentat, un acte de terrorisme ou un mouvement populaire. :
Assistance rapatriement :		X	X	
soutien psychologique en cas d'accident, d'agression physique ou sexuelle :		X	X	Organisation et prise en charge de 3 entretiens téléphoniques. Prise en charge de consultations physiques > 1500€ en cas de décès de l'assuré (pour sa famille) ou en cas d'agression de l'assuré. :

Cout à régler :

Adhésion et Tarifs 2024-2025

L'Adhésion Club est **comprise** dans le prix des licences « carte neige loisir » ou « compétiteur »

Licence Carte Neige			
<u>Licence Carte Neige LOISIR</u>	Adultes	Jeunes	Familles
	2009 et avant	2010 et après	
RC Adhésion SHF + Responsabilité Civile	57	52	156
PRIMO RC+ 1er secours, transport sanitaire, défense recours.	74	68	213
MEDIUM (<u>obligatoire</u> pour enfants initiation) Primo + remboursement cours de ski ESF et loc ski compet, frais médicaux, rapatriement.	85	80	253
OPTIMUM Médium + plafonds plus élevés.	106	100	323
<u>Licence Carte Neige COMPÉTITEUR</u>		Adultes	Jeunes
		2009 et avant	2010 et après
Optimum (<u>option fortement conseillée</u>)		157€	128 €

Pour **la licence « compétiteurs »**, si vous souhaitez une autre option que « **optimum** », merci de nous consulter (jean François MICHAUD 06 81 09 85 58).